



Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique

ADENCLASSIFIEDS

Place	Paris	Date	05/03/2007
N° Avis	PAR_20070305_6634_EUR	Marché	Eurolist by Euronext

ADMISSION D' ACTIONS ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément à l'article 6 201 des Règles de marché d'Eurolist, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Eurolist by Euronext :

- des 4.897.974 actions existantes composant le capital de la société ADENCLASSIFIEDS, et ;
- d'un nombre de 656.415 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne ;
- de 542.585 actions nouvelles provenant d'une augmentation de capital réservée à Publiprint ;
- d'un nombre maximum de 26.000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux salariés ;
- de 35.000 actions à provenir de l'exercice de BSCPE intervenant le jour de première cotation soit le 15/03/2007.

Un nombre maximum de 1.579.055 actions avant exercice de l'option de surallocation sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert (OPO)

- **Fourchette de prix indicative : 46,25 EUR - 53.75 EUR**

Option de surallocation: En fonction de la demande et de l'évolution du marché du titre de la société dans le mois suivant sa première cotation, le nombre d'actions cédées pourrait être augmenté d'un maximum de 172.596 actions supplémentaires.

Les informations concernant les modalités de l'offre sont fournies au public comme suit :

- Publication de la notice légale au BALO, le 07/03/2007 ;
- Un dossier d'information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sur le site de l'émetteur.

CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée : du 05/03/2007 au 14/03/2007 à 17h00 (heure de Paris)
Nombre de titres : 1.421.150 actions soit 90% de l'Offre (hors option de sur-allocation)
Etablissement en charge : Cazenove

CARACTERISTIQUES DE L'OPO

Ouvert aux : personnes physiques, investisseurs personnes morales , fonds communs de placement
Durée : du 05/03/2007 au 14/03/2007 à 17h00 (heure de Paris)
Nombres de titres : 157.905 actions soit 10% de l'Offre (hors option de sur-allocation)

Le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'OPO pourra être augmenté par prélèvement sur les actions offertes dans le cadre du Placement Global.

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

- ☒ Fractions d'ordre A1 : entre 1 et 100 titres inclus.
- ☒ Fractions d'ordre A2 : au-delà de 100 titres.

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 15/03/2007.

Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO.

Le résultat de l'OPO, ainsi que les conditions de négociation du 16/03/2007, feront l'objet d'un avis publié le 15/03/2007.

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 14/03/2007 à 17h00 (heure de Paris). Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 15/03/2007 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre fractions d'ordre A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Les modalités de règlement-livraison des titres acquis à l'OPO seront précisées dans l'avis de résultat le 15/03/2007.

Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de R/L des négociations du 15/03/2007 seront annulées.

Admission aux négociations des actions émises par ADENCLASSIFIEDS

Euronext Paris fait connaître qu'à partir du 15/03/2007, les actions ci-dessous émises par ADENCLASSIFIEDS seront admises sur Eurolist by Euronext.

Principales caractéristiques des titres admis:

Nb Titres à admettre: Un maximum de 6.157.974
Valeur nominale: 1.00 EUR
Prix d'émission: Entre 46,25 EUR et 53,25 EUR (hors augmentation de capital réservée aux salariés)
Jouissance: 01/10/2005
Forme des titres: nominative ou au porteur

Banque introductrice: Cazenove
Service financier: Natixis 061
Secteur ICB: 9535 Internet
Compartiment: Compartiment B

Cotation:

Grpe Cotation:	16	Cotation:	Continuous
		SRD:	No
Garantie R/L:	Yes	Dépositaire local:	Euroclear
Libellé:	ADENCLASSIFIEDS	Mnémonique:	ADEN
ISIN:	FR0004053932	Code Euronext:	FR0004053932

Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPO

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un nombre maximum d'ordres égal au nombre de titulaires du compte ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

CONDITIONS D'OUVERTURE DES NEGOCIATIONS SUR NSC LE 16/03/2007

Les actions ADENCLASSIFIEDS seront admises temporairement sur Eurolist by Euronext sous l'intitulé ADENCLASSIFIEDS PROMESSES conformément aux dispositions des articles 6801/1 et suivants des règles de marché Livre I d'Euronext.

Dans le cas où les établissements garants décideraient de résilier le contrat de garantie conformément à ses termes, la société ADENCLASSIFIEDS en informera Euronext Paris SA sans délai et demandera l'annulation de toutes les négociations intervenues sur la ligne «ADENCLASSIFIEDS PROMESSES». Dans ce cas, Euronext Paris SA publiera un avis annonçant que les ordres d'achat ou de souscription transmis dans le cadre de l'OPO, ainsi que l'ensemble des négociations effectuées sur les titres admis sur la ligne «ADENCLASSIFIEDS PROMESSES», seront rétroactivement annulés.

Il est précisé que les intermédiaires devront faire figurer sur les avis d'opéré le libellé «ADENCLASSIFIEDS PROMESSES». Il appartiendra aux intermédiaires d'informer leurs clients de la possibilité d'annulation rétroactive de leurs transactions sur la ligne «ADENCLASSIFIEDS PROMESSES». Si la société ADENCLASSIFIEDS venait à informer Euronext Paris SA de la résiliation du contrat de garantie et donc demandait l'annulation de toutes les négociations intervenues sur la ligne «ADENCLASSIFIEDSPROMESSES», il appartiendrait aux intermédiaires de prendre toute disposition vis-à-vis des donneurs d'ordres pour les informer et annuler les négociations dans les délais les plus rapides.

La décision de résiliation du contrat de garantie et d'annulation des transactions étant indépendante de la volonté d'Euronext Paris SA, cette dernière décline toute responsabilité sur les éventuelles conséquences financières, comptables ou fiscales d'une telle annulation tant pour les intermédiaires que pour les donneurs d'ordres.

Négociation des actions : les premières négociations des actions nouvelles et anciennes interviendront sur le système NSC à partir du 16/03/2007 et jusqu'au 20/03/2007 inclus sur une seule ligne de cotation «ADENCLASSIFIEDS PROMESSES» sous le code ADEN.

Il est précisé que les intermédiaires devront faire figurer sur les avis d'opéré relatifs aux transactions réalisées entre le 16/03/2007 et le 20/03/2007 inclus, le libellé « ADENCLASSIFIEDS PROMESSES ». Il appartiendra aux intermédiaires d'informer leurs clients sur la possibilité d'annulation rétroactive de leurs transactions sur la ligne «ADENCLASSIFIEDS PROMESSES».

A compter du 21/03/2007, les actions ADENCLASSIFIEDS seront cotées sous le libellé "ADENCLASSIFIEDS", code ISIN FR0004053932 (inchangé) et mnémonique ADEN (inchangé).

Nota - Conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi de finances pour 1992, l'impôt de bourse ne sera pas perçu sur les négociations réalisées le jour de l'introduction, et ce jour seulement. Il appartiendra aux intermédiaires financiers de ne faire figurer sur les avis d'opéré correspondant aux opérations réalisées le 15/03/2007 que les frais de courtage à l'exclusion de tout impôt de bourse.

CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer

ADENCLASSIFIEDS

Location	Paris	Date	05/03/2007
Notice	PAR_20070305_6634_EUR	Market	Eurolist by Euronext

LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER

Euronext Paris has decided to admit on Eurolist by Euronext :

- 4,897,974 existing shares representing the outstanding capital of ADENCLASSIFIEDS, and ;
- a maximum of 656,415 new shares by way of public offering ;
- 542,585 new shares from a capital increase reserved to Publiprint ;
- a maximum of 26,000 new shares from a capital increase reserved to employes ;
- 35,000 new shares coming from the exercise of stock warrants on 15/03/2007.

A maximum of 1,579,055 shares, before extension option exercise, will be offered to public by the way of a Global Placement and an Open-Price Offer (OPO).

- **Price range for the offer: 46.25 EUR - 53.75 EUR.**

Green shoe option: Depending on the demand and the evolution of the marketshares in the month following the introduction, the number of existing shares on the market could be raised by a maximum of 172,596 additionnal shares.

Information regarding the terms and conditions of the offer can are provided to the public as follows:

- A legal notice published in BALO on 07/03/2007,
- A prospectus available on the site of the Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) and the site of the issuer.

Global Placement procedure

Dates : From 05/03/2007 to 14/03/2007 at 5:00 pm CET
Number of shares : 1,421,150 shares representing 90% of the Offer (before Green shoe option exercise)
Book runner(s) : Cazenove

OPO procedure

Subscription open for : Retail investors, legal entities and certain UCITS.
Dates : From 05/03/2007 to 14/03/2007 at 5:00 pm CET
Number of shares : 157,905 shares representing 10% of the Offer (before Green shoe option exercise)

The number of shares offered within the OPO may be increased by shares offered in the Global Placement.

Purchase orders can be divided in the following portions:

- ▣ A1 order portions : 1 to 100 shares inclusive
- ▣ A2 order portions : more than 100 shares

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on 15/03/2007.

Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price.

The result of the offer will be announced by Euronext Paris in a notice on the day of introduction.

Transmission of orders: Client will send their purchase orders to the intermediaries by 5:00 pm (CET) on 14/03/2007. By 10:00 am CET on 15/03/2007, market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions.

Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 15/03/2007 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

The conditions of settlement/delivery of shares acquired under the OPO will be precised later.

It is specified that, in case of cancellation of the operation, the settlement /delivery operations of trading of 15/03/2007 will be cancelled.

Listing of the shares issued by ADENCLASSIFIEDS

Euronext Paris announces that, from 15/03/2007, the shares described below issued by ADENCLASSIFIEDS will be listed on Eurolist by Euronext.

Main characteristics of the securities to be listed:

Nb of securities to be listed: A maximum of 6,157,974
Nominal value: 1.00 EUR
Issue price: Between 46,25 EUR and 53,75 EUR (except for the increase in capital reserved to employes)
Dividend due date: 01/10/2005
Form: Bearer or registered
Listing agent: Cazenove
Financial service: Natixis 061
ICB sector: 9535 Internet
Compartment: Compartment B

Quotation:

Trading group:	16	Trading:	Continuous
		DSO:	No
Guarantee:	Yes	Local depositary:	Euroclear
Product name:	ADENCLASSIFIEDS	Symbol:	ADEN
ISIN:	FR0004053932	Euronext code:	FR0004053932

Special conditions applicable to orders placed:

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
- Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;
- Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

OPENING CONDITIONS OF TRADING ON NSC ON 16/03/2007

The ADENCLASSIFIEDS shares will be admitted temporarily on Eurolist by Euronext under the title "ADENCLASSIFIEDS PROMESSES" accordingly to the provisions of the Euronext Market rules article 6801/1 and following of Rule Book I. In case the underwriters should decide to terminate the underwriting agreement in accordance with its terms, the Company will inform Euronext Paris thereof without delay and will request the cancellation of all the trading that has taken place on the "ADENCLASSIFIEDS PROMESSES" line. In this case, Euronext Paris will publish a notice announcing that the subscription orders sent within the framework of the open-price offer as well as all the trading that has taken place on the securities admitted on the "ADENCLASSIFIEDS PROMESSES" line will be cancelled retroactively. It is specified that the intermediaries must indicate on the transaction notices the title: "ADENCLASSIFIEDS PROMESSES". It is the responsibility of the intermediaries to inform their clients of the possible retroactive cancellation of their transactions on the "ADENCLASSIFIEDS PROMESSES" line. Should the Company inform Euronext Paris of the termination of the underwriting agreement and as a result request the cancellation of the trading that has taken place on the line "ADENCLASSIFIEDS PROMESSES", the intermediaries will be required to inform investors of such termination and cancel trading as soon as practicable.

Trading of shares : The first trading of new and existing shares will take place on the NSC system from 16/03/2007 and until 20/03/2007 inclusive on a single quotation line "ADENCLASSIFIEDS PROMESSES" under the code ADEN. From 20/03/2007, the ADENCLASSIFIEDS shares will be quoted under the title "ADENCLASSIFIEDS", code ISIN FR0004053932 (unchanged) and mnemonic ADEN (unchanged).

It is specified that the intermediaries must put the designation "ADENCLASSIFIEDS PROMESSES" on the operation notices for trades from 16/03/2007 to 20/03/2007 inclusive. Intermediaries should inform their clients of the possible retroactive cancellation of trades on the line "ADENCLASSIFIEDS PROMESSES".

NOTA: According to Article 31 of the Loi de finances for 1992, no stock exchange tax will be collected on trades conducted on the day of introduction and on this day only. The financial intermediaries will have to ensure that only the brokerage, and no stock Exchange Tax appears on the operation notice corresponding to the operations conducted on 15/03/2007.

Annex

Document à adresser à Euronext Paris S.A.le 15/03/2007 à 10h00 (heure de paris) au plus tard.
Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 15/03/2007 at 10:00 am CET at the latest.

fax : 01 49 27 16 00

OPO ADENCLASSIFIEDS

Membre dépositaire / *Depository member:*

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number:*

Adresse / *Address:*

Nom du responsable / *Person in charge:*

Numéro de téléphone / *Phone number:*

Ordres de souscription / <i>Subscription orders</i>	Nombre de fractions d'ordre / <i>Number of orders portions</i>	Nombre de titres / <i>Number of shares</i>
Fractions d'ordre A1 (entre 1 et 100 titres inclus) / Order portions A1 (between 1 and 100 shares inclusive)		
Fractions d'ordre A2 (au-delà de 100 titres) / Order portions A2 (more than 100 shares)		